



LE SYNDICAT SOLIDARITÉ MAISON DES ARTISTES

Réparer une injustice

En tant qu'association, la Maison des Artistes, l'association la plus importante pourtant de France et d'Europe, groupant 16 000 adhérents, n'a aucune représentativité dans les instances et commissions de décision. Face à cette injustice des adhérents et membres (très) actifs de l'association La Maison des Artistes ont fondé en 2008 leur syndicat : **Solidarité Maison des Artistes, le SMdA**.

Face à cette injustice de la loi, et conscients de cette force représentative, des adhérents très actifs de l'association ont donc fondé le **SMdA**, syndicat libre et indépendant pour la défense des intérêts professionnels et catégoriels de toutes les professions des arts visuels, ils marquent ainsi leur solidarité pour l'association tant pour sa mission administrative, qu'associative.

Afin de mener des actions complémentaires, association et syndicat ont deux bureaux distincts.

80% de la production «au noir»

Dans une démarche volontaire et déterminée, le **SMdA** a mis en place une action nationale visant à réduire la concurrence déloyale et le préjudice porté à la déontologie de l'artiste dus, entre autres, aux ventes non déclarées de travaux de loisirs et le non-respect de l'application des règles fiscales et sociales inhérentes à nos métiers.

Le constat est lourd partout en France puisque la plupart du temps et quelque soit le mode d'exposition-vente (salons, expositions, ateliers portes-ouvertes...) émanant d'associations, d'organisations privées ou publiques, 80% des exposants vendent leurs travaux sans en déclarer les revenus. (Que diraient les boulangers déclarés si 80% de la production de pain se faisait au noir?)

Une loi de défiscalisation pour les particuliers

Par ailleurs, une commission spéciale et interne au bureau du syndicat travaille sur la défiscalisation pour les particuliers acquéreurs d'œuvres d'artistes vivants.

Un projet de loi initié par *La Maison des Artistes* et présenté au Sénat en 2006.

Alors que ce projet était un réel espoir pour lutter contre la précarité des artistes et la recrudescence des ventes illégales, le ministère de la Culture l'a mis à l'écart en 2008.

La remise à l'étude de ce projet par le ministère est l'une des principales revendications du **SMdA** pour 2009.

Artistes, rejoignez le SMdA!

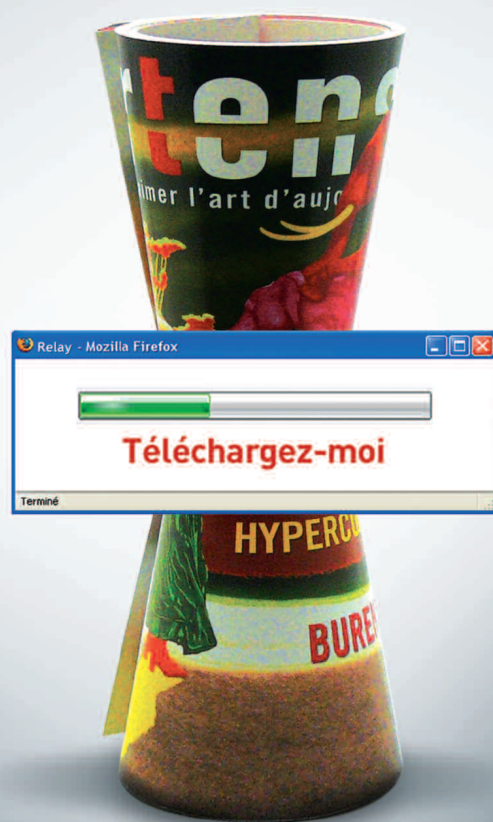
Les membres du bureau du SMdA

Toutes les informations sur : <http://www.solidaritemda.com/>
Correspondance : contact.smda@gmail.com

TOURNEZ LA PAGE

Maintenant, téléchargez

artension sur Internet
Voir et aimer l'art d'aujourd'hui ■



LE KIOSQUE NUMÉRIQUE



Téléchargez plus de 300 magazines en accès direct sur votre PC

OFFRE D'ESSAI

Téléchargez
→ **GRATUITEMENT** ←
un magazine
en vente actuellement

KASSIUS

RELAY.fr